



Le 04 juillet 2024

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira le mercredi 10 juillet 2024 à 19h30 en Mairie
La publicité de la séance sera assurée via une retransmission sur la page Facebook de la commune.

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la séance du 29 mai 2024.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Convention de coordination de la Police municipale et des forces de la Gendarmerie nationale
5. Convention avec la Gendarmerie nationale pour l'installation dans ses locaux à Saint-Paul-en-Jarez d'un poste de dépôt d'images de vidéoprotection.
6. Approbation du règlement intérieur fixant les modalités de fonctionnement et de mise à disposition de la salle municipale « Maison du Temps Libre »
7. Approbation des modifications tarifaires et de la participation financière au Conservatoire de Saint-Chamond à compter de la saison 2024-2025
8. Adhésion au groupement de commandes du Centre de gestion de la fonction publique pour choisir le prestataire pour la complémentaire santé et la Prévoyance des agents municipaux à partir de 2025
9. Modification du tableau des effectifs
10. Approbation de la décision budgétaire modificative n° 1 au budget principal – exercice 2024
11. Admission de titres de recettes en non-valeur
12. Création du budget rattaché « production d'énergie photovoltaïque »
13. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive du Collège Exbrayat dans le cadre de l'UNSS
14. Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Boule des Tilleuls pour l'organisation du Challenge de la Municipalité

Le Maire,
Kamel BOUCHOU

